

LA YOLE RONDE DE LA MARTINIQUE : CONSTRUCTION MARITIME ET ART DE LA NAVIGATION



Présentation sommaire

Les régates de yole dépassent la seule dimension événementielle : « C'est une affaire de tout un peuple », estimait Aimé Césaire. De façon générale, l'histoire de la yole de Martinique est liée à la communauté martiniquaise et à l'histoire navale de la Martinique. L'histoire de cette embarcation traditionnelle commence à partir du XVII^e siècle. De l'époque des premiers navigateurs amérindiens à nos jours, les apports et mélanges de techniques navales des différentes composantes de la population martiniquaise ont contribué, d'une part, à l'élaboration progressive d'une forme d'embarcation unique au monde et, d'autre part, à des pratiques de navigation propres à cette embarcation. La yole martiniquaise est originale et pluriethnique, point fondamentaux de la culture identitaire des Martiniquais. À l'origine, la yole était utilisée pour la pêche, le transport de personnes, de matériels et de produits en tout genre. Avec le temps, cet élément de la culture martiniquaise a suscité un engouement réel pour les régates de yoles rondes.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom de l'élément

La yole ronde de la Martinique : construction maritime et art de la navigation

I.2. Type d'élément selon la classification Unesco

Pratiques sociales, rituels et événements festifs

Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

En Martinique, la yole ronde est d'une importance capitale pour les marins pêcheurs, c'est un outil de travail et de transport. Les charpentiers de marine de l'île perpétuent la tradition par la construction de yoles sans l'aide d'aucun plan et seulement d'après des méthodes traditionnelles par la transmission orale. De façon générale, l'histoire de la yole est intimement liée à la vie des marins pêcheurs. À l'origine, la yole était une embarcation bien utile qui leur permettait d'entreposer leur matériel et de se déplacer. La pêche était autrefois une activité très répandue dans les villes côtières, dites « sous le vent ». Elle représentait souvent l'unique moyen de subsistance des familles. Chacun connaissait dans son entourage un marin pêcheur et une grande majorité de la population vivait de cette activité. Pour se déplacer, les pêcheurs utilisaient la yole.

Les pêcheurs organisaient aussi de façon spontanée des compétitions amicales : celui qui arrivait à la côte le premier remportait l'épreuve. Ce jeu suscitait à l'époque un tel engouement chez les pêcheurs que bientôt les maires de chaque commune organisèrent à leur tour des compétitions plus officielles lors des fêtes communales.

La yole, qui jusque-là était un objet purement utilitaire, est devenue une yole de compétition, avec de nouvelles règles de construction, mais toujours élaborée dans la tradition. Création typiquement martiniquaise, la yole ronde est considérée par ailleurs comme une véritable œuvre d'art.

Le charpentier de marine martiniquais est un spécialiste de la construction traditionnelle, de la réparation et de la restauration de yoles en bois et matériaux associés. Il réalise et assemble les membrures (assemblage de divers partis de bois qui forment la structure transversale de la coque) de la yole, travaille à la fixation des bordées sur l'ossature de bois et aux aménagements des yoles de régates. Dans la majorité des cas, le charpentier de marine est un marin pêcheur.

Aujourd'hui, la pratique de la yole ronde s'est démocratisée et la plupart des yoleurs sont issus de la population martiniquaise.

I.4. Localisation physique de l'élément

La yole ronde est exclusivement pratiquée en Martinique, et principalement dans les villes de la côte atlantique de l'île : Le François, Le Robert, La Trinité, Le Vauclin, Le Marin, Sainte-Anne, Le Diamant, mais aussi dans d'autres villes de la mer des Caraïbes, au chef-lieu, Fort-de-France, à Schœlcher, ou encore à Saint Pierre.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La Martinique s'étire sur environ 70 km de longueur et 30 km de largeur, sur une superficie totale de 1128 km², qui la place au troisième rang après Trinidad et la Guadeloupe dans l'archipel des petites Antilles.

La Martinique est département et région d'outre-mer (DROM). Le français est la langue officielle de l'île. La population utilise aussi couramment le créole, langue composée de mots de diverses origines (français, anglais, africain, caraïbe, espagnol). Outre sa réalité linguistique, le créole est aussi une réalité anthropologique et historique, témoin de la composition et la formation de la société martiniquaise. La yole ronde s'apparente à cette construction culturelle « créole », qui illustre et met en relief une réalité anthropologique du métissage de la population martiniquaise.

La Martinique évolue avec son temps et son environnement, comme la yole ronde, tout en gardant son identité. La Martinique est entrée dans l'Association des États de la Caraïbe (AEC) et dans l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS) en 2014.

I.5. Description de l'élément

La yole ronde, embarcation spécifique de la Martinique, propose, avec ses « bois dressés » et l'agilité qu'ils confèrent, une image aisément reconnaissable, concentrant vitesse et promesse de sensations ainsi qu'un savoir-faire exigeant une grande expérience.

Les techniques de construction

Le bois massif est le seul matériau officiellement autorisé pour la coque : la monture, l'étrave, les « focas », les membres, le tableau arrière ainsi que les renforts de celui-ci doivent être impérativement en bois massif.

L'arc de la construction des coques fait appel à une tradition héritée des charpentiers de marine. Les coques sont construites sans plan. La coupe des bois correspond à certaines phases de lune et résulte de la transmission ancestrale d'un ensemble de compétences propres à chaque charpentier et jalousement conservées.

L'habileté mise en œuvre est l'occasion de saluer un talent et de l'inscrire dans une évocation identitaire qui exalte la compétence des artisans martiniquais à travers le charpentier de marine, détenteur et utilisateur des techniques et des gestes de ses ancêtres. Elle démontre la maîtrise professionnelle et le courage des marins pêcheurs.

La yole ronde est une embarcation dite « légère », sans lest, sans dérive ni gouvernail, à faible tirant d'eau, et pouvant naviguer à une ou deux voiles. Elle est conçue par assemblage de planches, ou « bordés », fixées horizontalement sur une ossature faite de membres. L'assemblage en latte est interdit. Mise en place en premier lieu, l'ossature se compose de la monture, de l'étrave, des « focas », des membres et du tableau arrière.

La monture (1) est la pièce maîtresse qui se pose la première. Elle reçoit sur la partie supérieure de l'avant vers l'arrière :

– l'étrave (2), pièce de bois taillée en forme de L, dont la base est fixée sur le dessus de la monture ;

– les « focas » (3), en forme de V, qui reposent également sur la monture. Obtenus à partir d'une seule pièce de bois, ils doivent avoir une épaisseur suffisante afin de recevoir et de maintenir les pieds de mât. Pour cela, les focas comportent une cavité à leur base. Ils reçoivent également, dans leur partie supérieure, les têtes de mât. Les grandes yoles comprennent, en principe, deux focas. Mais ils peuvent être remplacés par des sabots, dont la fonction est de

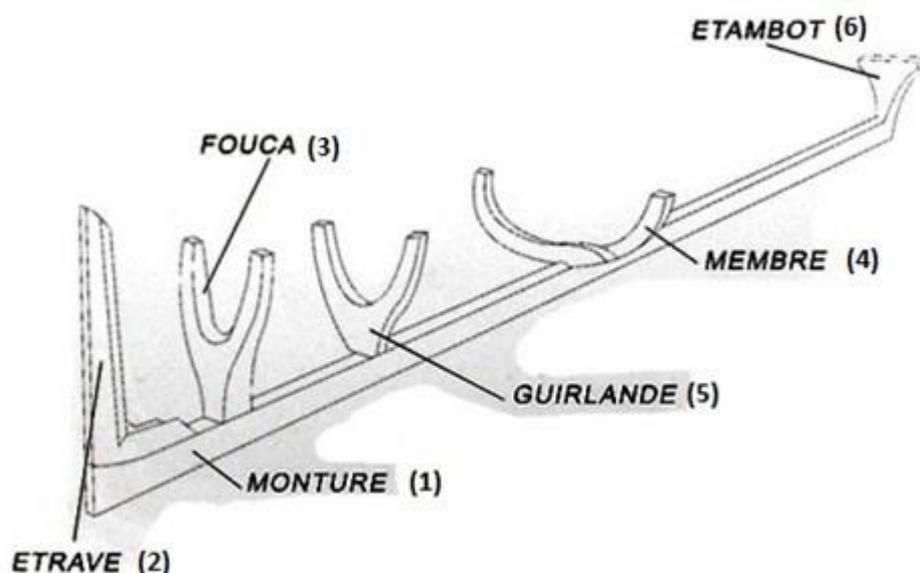
FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

recevoir et maintenir le pied de mât. En ce cas, la tête de mât est maintenue par des guirlandes. Juste après les focas, de l'avant vers l'arrière, sont montés les membres, ou courbes. Parmi ces membres, l'un, dit « guirlande », est constitué d'une seule pièce en bois massif.

– les membres (4). Dans la chronologie de la construction, le membre du milieu est posé juste après l'étrave et le tableau arrière et sert de gabarit central. Les membres ou courbes peuvent se présenter en une seule pièce (guirlande) ou être montés en deux ou trois pièces. Fixés sur la partie supérieure de la monture, les membres reçoivent les bordés et les planches.

– les guirlandes (5), qui servent à consolider et renforcer les bordés aux abords des focas ;

– le tableau arrière (6), ou étambot, fixé également sur la partie supérieure de la monture, est complètement à l'extrémité arrière. Le tableau arrière est obtenu à partir de bois massif et se présente en une seule pièce. Il peut être renforcé à sa base par une pièce en forme de L, qui se présente comme une équerre et renforce la jonction entre le tableau arrière et la monture. Il peut être consolidé dans sa partie supérieure et dans sa liaison avec les bordés par une pièce de bois.

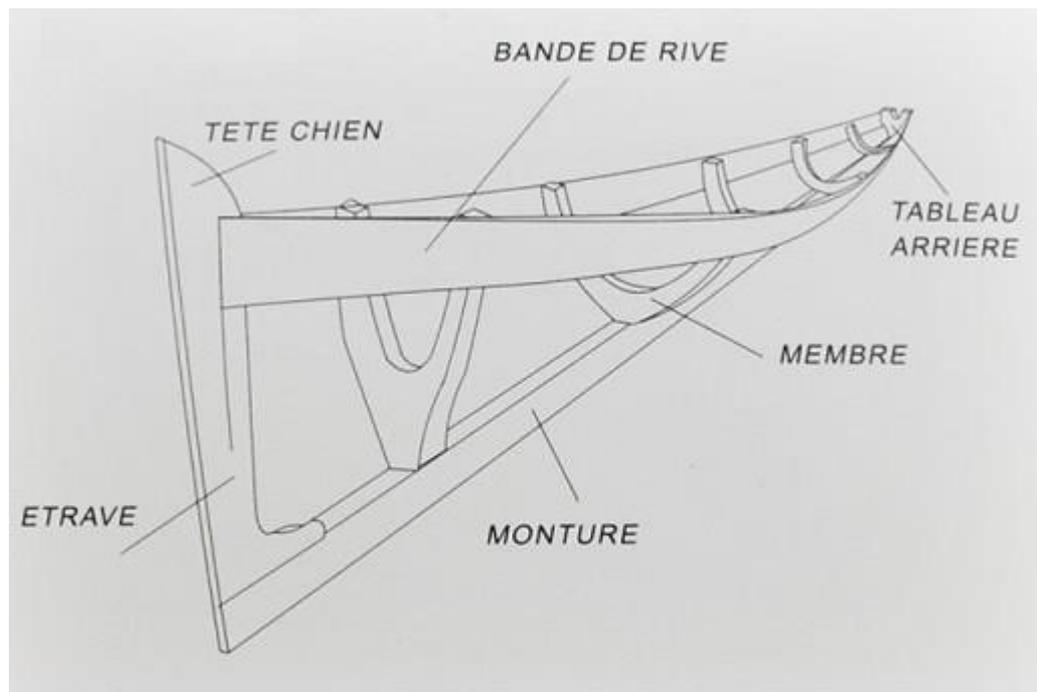


© Source livre : Yole Ronde - Edité par la Société des Yoles Rondes de la Martinique -2004
ISBN : 2-9522250-0-1

La monture, l'étrave, les focas, les membres, le tableau arrière ainsi que les renforts de celui-ci doivent être impérativement en bois massif. Sur l'ossature ainsi assemblée, les planches sont fixées. Celles-ci sont posées sur la partie extérieure des membres de façon horizontale, parallèlement à la monture et de l'étrave à l'étambot. La planche posée sur la partie supérieure des membres s'appelle bordé.

Les planches utilisées (poirier, cèdre) doivent être de bois massif et d'une seule épaisseur, comprise entre 15 et 20 cm. En principe d'un seul tenant, les planches peuvent toutefois présenter des greffes, afin d'obtenir les longueurs souhaitées. Les planches sont ajustées bord à bord. Au niveau des membres du milieu est monté également un sabot. À l'instar des sabots de l'avant, cette pièce est destinée à recevoir le pied de mât de la grande voile.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



© Source livre : Yole Ronde - Edité par la Société des Yoles Rondes de la Martinique -2004

À l'intérieur de la coque, de la tête des mâts (partie avant de la yole) à l'étambot, sont montées deux rangées de lisses. Les lisses inférieures servent de point de cordage aux « bois dressés ». Listons et lisses doivent être en bois massif.

Les têtes de mât, pièces de bois épaisses qui viennent se placer au-dessus des focas et des sabots, comportent un orifice destiné à recevoir le mât. Les têtes sont conçues en une seule pièce de bois massif ou par assemblage de deux tranches de bois massif collées. Des renforts peuvent être fixés en travers de l'embarcation et relier ainsi la partie supérieure des membres. Ces renforts doivent être en bois massif.

À l'arrière et à l'extérieur de la coque, à tribord et à bâbord, sont montés les engrenages, qui servent à caler la pagaie, afin de gouverner et de manœuvrer l'embarcation. Ils évitent à la pagaie de glisser contre le bord. Ces pièces sont en bois massif.

Sous la monture est fixée une pièce rectiligne dénommée semelle. Elle sert de protection lors des échouages et permet de diminuer la dérive et d'améliorer le cap de l'embarcation lors de la navigation. La semelle doit être en bois massif. Toute excroissance rappelant une quille est interdite.

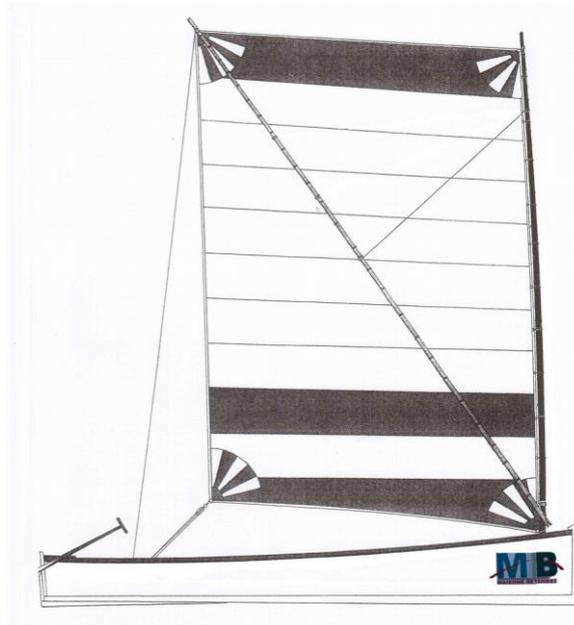
Sous la semelle et contre le tableau arrière, pour les grandes yoles et lors des courses à deux voiles, est fixée une pièce escamotable, dite « fausse quille ». Cette pièce doit être obtenue à partir de bois massif.

Contre l'étrave, à l'avant, est fixée une pièce très effilée, dite « taille-mer », qui permet une meilleure pénétration dans l'eau. Cette pièce doit également être en bois massif.

Avec un jaugeage supérieur à une tonne et un poids avoisinant les 800 kg, un renforcement de la structure dans toutes ses parties s'est vite imposée. Entre 1979 et 1985, la longueur d'une yole ne dépassait pas les 8,50 m à 9 m. Entre 1987 et 1994, elle a été portée de 9 m à 10,30 m. À partir de 1994, la Société des Yoles rondes de Martinique (SYRM), en définissant la « yole ronde et ses accessoires », a fixé une longueur obligatoire pour l'homologation de toutes les

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

yoles en compétition, à savoir 10,50 m pour la yole normale ; 6,30 m pour la bébé-yole ; 4 m pour mini-yole.



Les accessoires de la yole proprement dite sont :

- le faux mât : pièce de bois ajouté à l'avant de la yole pour supporter le grand mât qui porte la voile lors de la course à la misaine ;
- la « tet pagay » (tête de la pagaie) : bois en forme de T, qui permet de maintenir la pagaie pour la manier ;
- les « bois dressés » : arbrisseaux qui servent à stabiliser la yole ;
- le « bois bouline » ou « va-et-vient » : bois massif exclusivement fixé ou non ;
- le « tolé » : petit morceau de bois pour le calage des bois dressés et écoutes ;
- la « tête de chien » : pointe de l'étrave en haut.

Les pratiques de navigation : les rôles des membres de l'équipage

La pratique de la yole en Martinique est exclusivement amateur.

Le « patron » est le seul maître à bord de la yole, comme le capitaine d'un navire. Il décide du nombre de coursiers et de leurs emplacements, du choix de voile, de la pagaie et de la conduite la yole lors des régates comme à l'entraînement. Il est doté d'une grande expérience, d'une bonne connaissance du plan d'eau et d'une bonne compréhension des alizés. Il peut se faire aider par un ou deux équipiers à la pagaie. Le patron sait se faire comprendre de ses équipiers. Il n'est pas rare de le voir exercer d'autres tâches que les siennes sur la yole.

Les « aide-patron », comme leur nom l'indique, aident le patron à maintenir la pagaie en fonction des différents paramètres liés aux éléments naturels et de la stratégie de course. Ils sont au nombre d'un ou deux.

Le « manœuvrier d'écoute », ou « l'écoute », est le yoleur responsable de l'écoute. Cet équipier a en charge le cordage relié aux extrémités extérieures de la voile et de la vergue. Son rôle est

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

de donner du mou à la voile ou de la tendre, si nécessaire. Il doit travailler en coordination avec les décisions du patron. Dans les manœuvres de changement de bord, il met la voile dans le bon sens du vent. Pour donner tout son potentiel de vitesse à la yole, les manœuvriers d'écoute tiennent un rôle très important, car ils doivent être sensibles aux variations du vent, pour un bon équilibre de l'embarcation sur l'eau. Souvent, cet équipier peut effectuer d'autres tâches : aider le patron, écoper l'eau dans la yole, être « bois dressé », etc.

Les « bwa-dressés » (bois dressé) ont pour rôle d'équilibrer la yole. Leur nombre est variable et peut atteindre une dizaine. Les équipiers dresseurs, ou « bois dressés », ont pour but de faire contrepoids face à la force du vent dans les voiles à l'aide d'une pièce de bois. Ils utilisent pour cela une technique très ancienne : la technique du levier, qui consiste à déplacer un objet avec le moins de force possible, en agissant simplement sur la distance du levier entre l'objet et le point de la force. Cette technique est la même sur la yole : le bois dressé fait office de levier et l'équipier la force, en agissant sur ce levier. La force appliquée au bois dressé varie en fonction du poids et de la distance du dresseur sur le bois.

L'agilité de ces équipiers est de mise, car, dans les Caraïbes, les vents sont tournants et de force variable. Selon la force du vent, les dresseurs adaptent leurs distances sur le bois levier. Plus le vent est fort, plus le dresseur s'avance vers l'extrémité du bois levier et, inversement, quand le vent faiblit, le dresseur revient vers la yole, afin d'assurer son équilibre.



Le nombre d'équipiers dresseurs varie au gré du patron. La force du vent et la voilure utilisées sont les éléments les plus déterminants dans le choix du nombre des dresseurs.

Tous les équipiers dresseurs ont un rôle indispensable sur la yole, mais deux ont une importante particulière :

– le « premier dresseur » est le dresseur le plus en avant de la yole. À cette position, il est « les yeux » du patron. Il lui signale les rafales de vent, la position et la distance de la vigie, ainsi que la position de la yole la plus proche. Ses fonctions sont souvent les attributs des « cordes ». Dans la pratique, le « premier dresseur » se confond dans la position avec la première corde. Il est le premier à sortir le bois levier quand le vent se lève et commence à gonfler la voilure. Il est aussi le premier à changer son bois levier du côté de la yole pendant la manœuvre de changement de bord.

– Le « dernier dresseur » est celui qui reste en rappel lors de manœuvre de changement de bord. Il est le dernier à changer son bois levier du côté de la yole.

Dernière particularité du dresseur : en vent arrière, l'un d'eux peut être appelé à équilibrer la yole, en faisant contrepoids du côté de la voilure.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les « cordes » sont au nombre de deux (« premier » et « deuxième corde ») pendant les régates à deux voiles. Positionnés à l'avant de la yole où ils ont la meilleure visibilité sur le plan d'eau, ils sont rattachés à l'aide de cordages au mât de la grande voile. Ils ont plusieurs fonctions : ils font office de contrepoids au vent et participent à la stabilisation de la yole et aussi au passage de la petite voile de l'autre côté, lors de manœuvre de changement de bord, et du positionnement en vent arrière.

Le « premier corde » est l'équipier le plus à l'extrémité de la yole, qui annonce les rafales, les changements du vent, la position de la bouée à virée, la position des autres yoles, toutes informations susceptibles d'aider le patron dans ses prises de décisions.

Les « écopeurs » vident régulièrement l'eau qui rentre dans la yole.

Le « troisième homme » de l'équipage est constitué du public. Tout l'équipage prend part à la préparation de la yole pour les régates (transport de la yole, attache de la voilure sur le mât, positionnement du mât sur la yole, etc.). Mais l'équipe est constituée aussi de supporteurs et amateurs en tout genre, sans l'aide desquels l'équipage ne serait pas encouragé dans le désir de gagner.

Les événements festifs

Les Martiniquais suivent avec passion et fierté toutes les régates de yoles rondes qui ont régulièrement lieu au Marin, au François et au Robert. Les régates de yole martiniquaise sont des manifestations particulièrement spectaculaires. Il est difficile aujourd'hui d'échapper à la présence de la yole ronde à la Martinique. Course de voile traditionnelle, elle est endémique à la Martinique. L'activité est devenue un objet symbole, enracinement culturel sur une base sportive. Les régates de la yole Martiniquaise affirment l'île comme territoire singulier.

Chaque association est libre de démarcher et de choisir le sponsor qu'elle souhaite pour participer à la saison de régates. Les associations disposent d'un budget d'environ 50 000 euros/an. En moyenne, une yole peut coûter de 15 000 à 20 000 euros.

La Fédération organise chaque année plusieurs régates : un championnat (Challenge), le challenge du 22-Mai, le Tour de la Martinique et la Coupe de la Martinique. Chaque année, environ une vingtaine de courses de yoles rondes sont organisées, dont la moitié de bébé-yoles.

Une dizaine de yoles participe au Tour des Yoles chaque année. Le Tour des Yoles est un événement sportif et culturel majeur en Martinique. Cette compétition est en sept étapes, ou moins, autour de l'île. Chaque année, traditions et performances se mêlent pour le plus grand plaisir du public, qui n'hésite pas à parcourir des centaines de kilomètres pour y assister. Les Martiniquais, conscients de cette richesse se déplacent massivement pour suivre les exploits des yoleurs, particulièrement pendant le Tour des yoles rondes de la Martinique.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. La transmission de la technique de construction

On ne s'improvise pas charpentier de marine. La technique de construction se transmet par un apprentissage proche du compagnonnage et souvent familial : « Je m'en souviens, pour construire un canot traditionnel, je retrouve les gestes de mon père, que j'avais juste observé », se rappelle un ancien charpentier marin.

La construction de la yole est une affaire d'initiés, qui ont accès à la connaissance, accordée aux fils, neveux et cousins du charpentier de marine. L'apprentissage se faisait de père en fils, ce

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

qui témoigne du caractère familial dans la construction de la yole de la Martinique. Ces générations de charpentiers, de la première adaptation de la yole à la yole de régates, ont ouvragé cette embarcation propre à la Martinique. Ils respectent les traditions de la fabrication d'une yole : pas de plan, pas de maquette, tout est dans la tête.

II.2. La transmission de l'art de la navigation

L'apprentissage et l'initiation à la yole relèvent d'une école que l'on pourrait qualifier de « naturelle ». Les novices marquent ainsi leur adhésion à la communauté. La transmission de la technique s'incarne par la tradition orale et « sur le terrain ». L'apprentissage est spontané, orchestré par les yoleurs plus anciens ou plus « capés ». La transmission se fait en grande partie par des maîtres yoleurs.

Aujourd'hui, des « écoles de yole » sont devenues quasiment des passages obligés pour ceux qui veulent espérer progresser le plus possible. Des écoles de voiles traditionnelles ont été implantées au François, au Robert, au Marin.

Les « bébés yoles » et autres « yoles tôles » marquent un tournant, qui ancre de nouveaux repères, à la fois dans la pratique mais aussi, plus profondément, dans le système de valeurs jusqu'ici solidement enraciné. Les « bébés yoles » sont de petites embarcations de 6,30 m, mâties d'une voile de plus de 20 m² et comprenant un équipage maximal de six équipiers. Les « yoles tôles » sont en tôle ondulée. Les deux sont destinées aux pratiquants débutants, tremplin et transition avant la grande yole.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

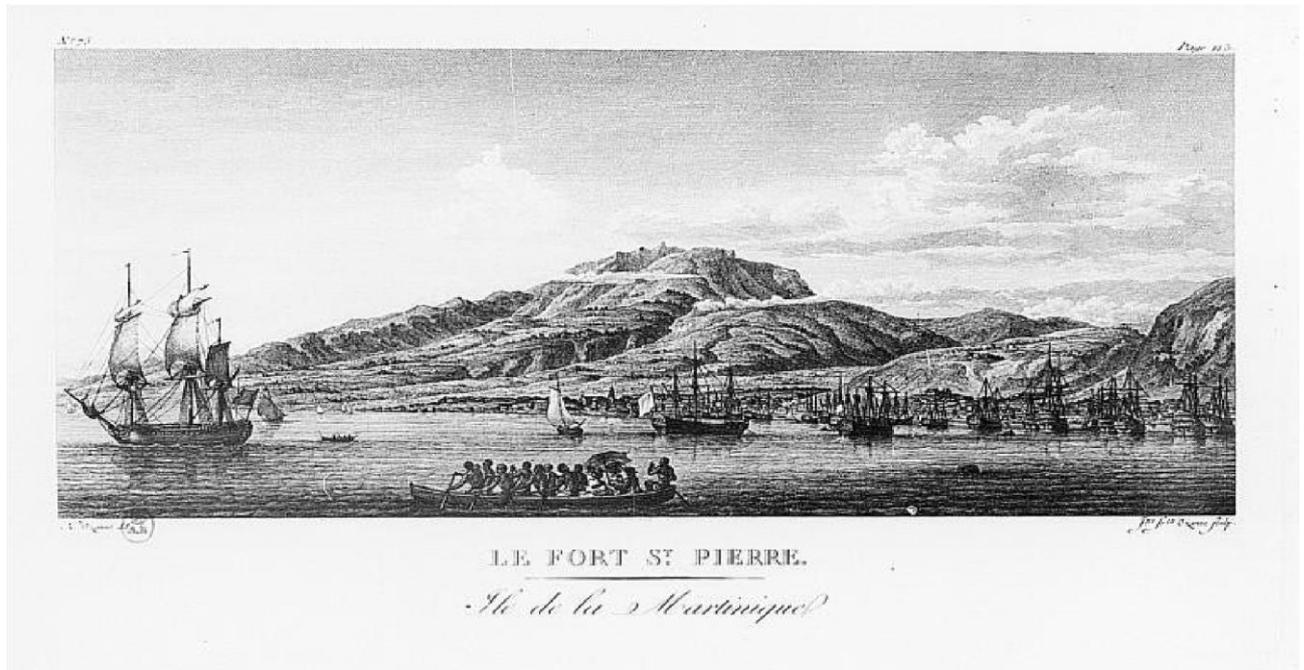
Les habitants de la Martinique ont conçu de nombreux types de bateaux à voiles (pirogue, gommier, yole plate et yole ronde principalement), dotés d'un ou deux mâts, grées de voiles carrées. Navigant de plus en plus loin vers le large, les marins-pêcheurs martiniquais ont augmenté la surface de leur voile et se sont rendus compte que le gommier, bateau des Indiens caraïbes (du nom de l'arbre), n'était pas adapté à une forte voilure. Plus la surface de voile est grande, plus le gommier devient instable. À cela, il faut ajouter la disparition, progressive et inéluctable en Martinique, de l'arbre servant à construire cette embarcation traditionnelle.

De ce double constat est issue l'idée de construire un nouveau type de bateau de pêche, d'une longueur de plus ou moins 6,50 m, nommé « yole ». Embarcation étroite, la yole est rapide, légère et ronde, par opposition aux yoles à fond plat. L'invention de cette embarcation traditionnelle remonte à environ trois siècles et correspond au besoin des Martiniquais de se déplacer sur la mer pour des raisons diverses (pêche, transport). Les yoles ont accompagné la société martiniquaise dans son évolution. De la yole, outil de travail, à la yole, élément de la culture traditionnelle, l'histoire de la yole ronde accompagne l'histoire de l'architecture navale à la Martinique.

On considère comme avérée l'utilisation des yoles de Martinique dès le début de la période coloniale. Les yoles furent des instruments de bornage au service des navires du roi, des bateaux négriers et du commerce qui mouillaient dans les rades et anses de la Martinique. Le père Louis Feuille, astronome, qui fréquente le quartier de la Ville du Robert et ses environs en 1705, utilise une yole pour ses déplacements. Les archives privées du XVIII^e siècle font de la yole un élément principal de l'activité du bordage : « Les navires n'accostaient pas. Les

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

déchargements se faisaient à l'aide de barques chaloupes et de yoles, dont il fallait rétribuer quelquefois les services » (extrait d'un journal de marin, écrit à la Martinique, juin 1768).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Avec le maintien du commerce transatlantique au départ de la Martinique, l'activité de construction et de réparation navale accentua le mélange des types d'embarcation. En outre, l'intrusion d'embarcations étrangères dans la flottille de la pêche locale semble avoir eu pour conséquence l'installation de nouveaux charpentiers de canots, qui, au départ, n'étaient pas charpentiers, mais avant tout des travailleurs.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cette catégorie d'ouvriers engagés, esclaves noirs ou libres non navigants des ports, des rades, des domaines et des habitations, était réquisitionnée pour la réparation des vaisseaux et navires marchands. Selon l'ordonnance du 10 juillet 1764, qui encadre cette activité : « Il est ordonné à tous les charpentiers et calfats de navires, tant blancs que gens de couleur libres, demeurant dans les villes de Fort-Royal [ancien nom de la ville de Fort-de-France] et dans le bourg de Saint-Pierre aux environs, de se présenter dans la huitaine au bureau des Classes de chacun de ces endroits, où ils font leur résidence, pour être enregistrés ». Un autre document, plus ancien (1708), indique officiellement la présence de personnes de couleur noire dans la construction navale locale. Les personnes noires affectées à la direction des constructions navales, dans le petit arsenal de la rive gauche du carénage de Fort-Royal, étaient des apprentis, calfats ou charpentiers de navires et voiliers.

Le capitaine de la frégate *Tourelle*, Claude François Renard d'Amblimont, en stationnement à la Martinique en 1770, dénonce la surcharge des chalands et des yoles, lorsqu'ils sont chargés depuis les pontons en bois. À cette période, la yole avait déjà subi une transformation pour être adaptée au chargement et déchargement des navires.

Une lithographie, gravée par Gouaz en 1780, intitulée *Le Fort de Saint-Pierre*, met en scène une yole de type baleinière, faite à clin et montée par des noirs, qui se servent de pagaies pour faire avancer l'embarcation. Les articles 1 et 2 de la police des embarcations, objet de l'arrêté du 27 septembre 1839 (Arch. mun. Fort-de-France), citent le nombre, les types et les dimensions des pirogues, yoles, « gros bois », etc.

Selon un document d'archives privées de 1847, cité par M. Brière, des noirs et des mulâtres étaient propriétaires de leurs embarcations (chaloupes, yoles, sabates et gabarres). Pour le sieur Bertholo, capitaine marchand, qui assista à l'inauguration du port du François, « une flottille était composée d'une goélette, de pirogues, de chaloupes, de yoles, de grands canots, d'une gabarre et d'une pinasse appartenant à des créoles, nègres de ce quartier... » (lettre du 8 décembre 1847).

L'existence des canots yoles de la Martinique est donc bien corrélée à la navigation transatlantique de la période coloniale. Cette évolution et cette influence furent multiples, aussi bien dans le domaine de l'architecture que dans l'utilisation de nouveaux gréements et dans la navigation propre aux côtes de la Martinique.

De 1847 à 1972, l'usage de la yole passa de la pêche à la pratique de loisir. Les premières courses ont commencé dans le cadre de défis lancés par les pêcheurs au retour de la pêche. Ces courses ont trouvé leurs prolongements le dimanche et lors des fêtes patronales.

La yole de régates est le résultat d'une adaptation de la yole des pêcheurs. La renommée de la yole de la Martinique repose dans la manière d'utiliser ses gréements, en particulier la manœuvre de rappel, technique originale à plusieurs « bois dressés ».

L'engouement pour les yoles rondes amena la création, en 1972, de la Société des yoles et des gommiers de la Martinique, de statut associatif. En 1984, chacune des embarcations traditionnelles prit son autonomie, à l'origine de la création de la Société des yoles rondes de la Martinique, devenue depuis la Fédération des yoles rondes de la Martinique.

III.2. Bibliographie

Anonyme, « Bwa é lanmé. Bra en lamé », *Revue locale du « Gran V La »*, n° 1, 1999, p. 4-7.

BRIVAL Georges, *Yoles rondes*, Fort-de-France, chez l'auteur, 1987.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

CALLEDE Jean-Paul, *L'Esprit sportif. Essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, Presses universitaires / Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1987.

CHAMOISEAU Patrick, « Les identités dans la totalité-monde », *Cités*, n° 29, Paris, PUF, 2007.

CHARTIER Roger et VIGARELLO Georges, « Les trajectoires du sport, pratiques et spectacles », *Le Débat*, n° 19, 1982, p. 35-58.

Coll., *Loisirs sur l'eau. Histoire de la plaisance en France (1640-1940)* [catalogue d'exposition], Paris, Musée de la Marine, 1978.

CONFIANT Raphaël, *Aimé Césaire. Une traversée paradoxale du siècle*, Paris, Éditions Écriture, 1993.

DUMONT Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe. Les enjeux du corps performants, de la colonie au département (1914-1965)*, Paris, L'Harmattan, 2002.

DUMONT Jacques, *Sport et formation de la jeunesse à la Martinique. Le temps des pionniers*, Paris, L'Harmattan, à paraître.

DUMONT Jacques *et al.*, « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : processus de sportivisation et exhibition identitaire », dans *L'Homme en mouvement*, dir. Luc Robène et Yvon Leziart, Chiron, à paraître.

FARGUES Charles-Henri, *Athon MAS, le grand défi*, K-Edition, 2009.

GIRAUD Michel, « La patrimonialisation des cultures antillaises », *Ethnologie française*, n° 3, 1999, p. 375-386.

GIRAUD Michel, « Les identités antillaises entre négritude et créolité », *Cahiers des Amériques latines*, n° 17, 1994.

HOBBSAWM Eric J., Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, 1983.

MORAVIE Maguy, « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie Une tentative anthropologique de dépassement de l'Histoire », *Les Frontières du sport*, n° 1289, janvier-février 2011.

MORIN Françoise, « L'autochtonie, forme d'ethnicité ou exemple d'ethnogenèse », *Parcours anthropologiques*, n° 6, dossier « Ethnicité, ethnogenèse, autochtonie », 2007.

PRUNEAU Jérôme, DUMONT Jacques et CELIMENE N., « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : 'sportivisation' et 'patrimonialisation' », *Ethnologie française*, 36/3, 2006, p. 519-530.

QUION-QUION André, *L'Histoire croisée des yoles*, Editions Orphie, 2012.

Société des Yoles rondes de la Martinique, *Yoles rondes*, chez l'auteur, 2004.

THELIER Georges, *Traditions antillaises*, Orphic (coll. « Traditions du monde »), 1998.

THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales*, Paris, Le Seuil, 1999.

TINAUGUS Edouard, *La Sagesse du yoleur*, Edilivre, 2014.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité de l'élément

La Fédération des yoles rondes de la Martinique est composée d'une cinquantaine de yoles et de bébés yoles affiliées, qui prennent part aux différentes manifestations organisées par la Société des yoles rondes de la Martinique.

La Fédération est riche de 700 membres et dirigée par un comité de 15 membres.

Les équipages sont constitués en associations et font appel à des sponsors qui les aident à financer leurs différentes actions, la voile, la coque et la tenue des équipiers étant proposées comme supports de communication. Ce partenariat est régi par un contrat entre l'association et les partenaires.

Les 17 yoles rondes de la saison 2014/2015

Association APRANT, Le Marin, patron : Sylvère GUY

Association ATHON, Le François, patron : Loïc MAS

Association Baie des Mulets, Le Vauclin, patron : Philippe DAQUIN

Association Bouée LYSON, Le Robert, patron : Marc-Daniel LABOURG

Association Bwa Viré, Le Robert, patron : Christophe DEDE

Association Cap 110, Sainte-Anne, patron : Marc-Emmanuel FLORIAN

Association Caracoli, Le Robert, patron : Félix MERINE

Association Chabin'an, Le François, patron : Guy-Albert ROMER

Association Fem' & Hom' à la Barre, Le François, patron : Georges-Henri LAGIER

Association Flèch la, Ducos, patron : Marc LAGIER

Association Gommiers et Tradition, Le Lamentin, patron : Pédrick PETITO

Association La Rose des Vents, Le Robert, patron : Thierry EUTIONNAT

Association La Yole trinitéenne, La Trinité, patron : Philippe ATELLY

Association L'Arme fatale, Le François, patron : Jacques AMALIR

Association Las Palmas, Le Robert, patron : Jimmy BELLUNNE

Association Yole Net 2000, Le Marin, patron : Diany REMY

Association Zizitata, Le Vauclin, patron : Steeve THEOTISTE

Les 21 bébés yoles rondes de la saison 2014/2015

Bbyole Arc en Ciel, association Arc en Ciel, Le Vauclin, patron : Johan CURTON

Bbyole Nèg Rotè, association ATCM Freedom, Sainte-Luce, patron : Dominique BOLOTTE

Bbyole Ti Mas, association ATHON, Le François, patron : Ruddy GLAUCUS

Bbyole Passion des Jeunes, association Baie des Mulets, Le Vauclin, patron : Mike MELIDOR FUXIS

Bbyole Nou pa Sav, association Cap 110, Sainte-Anne, patron : Gérald BEUZE

Bbyole Pa gadé Zafé, association Cap Kréyole, s.l., patron : Christophe DEDE

Bbyole Ti Caracoli, association Caracoli, Le Robert, patron : Manuel JEAN MARIE

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Bbyole Ti Chabine, association Chabin'an, Le François, patron : Steeve BELLUNE
Bbyole Sally eaud@s, association Sally eaud@s, Le François, patron : Ludovic URSULET
Bbyole Sé Pou Yo, association Gommiers et Tradition, Le Lamentin, patron : Mike SERRATAN
Bbyole K 2010, association L'Arme fatale, Le François
Bbyole Kriz'la, association L'Arme fatale, Le François
Bbyole Amémé, association la Yole trinitéenne, La Trinité, patron : Rony ATTELLY
Bbyole L'Hippocampe, association L'Hippocampe, Sainte-Marie, patron : Daniel BAUR
Bbyole Moun Doubout, association Moun Doubout, Le Marin, patron : Steeve JACQUA
Bbyole Promotion, association Promotion, Le François, patron : Jean PLATON
Bbyole L'Orient, association Soleil levant, Le Diamant, patron : Anthony AGAT
Bbyole Ti sirèz, association Vini wè sa, Le Vauclin, patron : Mathias REMIR
Bbyole Ti Rotè, association Yole Net 2000, Le Marin, patron : Dimitri BEREAU
Bbyole Yo té di, association Yo té di, Le François, patron : Steeve TARREAU

Chaque année, toute une organisation se crée autour du Tour. Loueurs de bateaux ou encore petits saisonniers venus aux points de départ ou d'arrivée des étapes attendent les 30 000 spectateurs des fronts de mer. Pour organiser le Tour des Yoles, il faut rassembler un budget de 760 000 euros. L'Assemblée de la Collectivité territoriale de Martinique attribue 460 000 euros de subventions à la Fédération des yoles rondes de la Martinique. Sur cette subvention, 65 % vont à l'organisation du Tour, 20 % à la communication, 6,5 % aux récompenses des coursiers et 7,5 % à la couverture médiatique.

La sécurité est une priorité pour les organisateurs. Pendant le Tour, de 180 à 250 fonctionnaires et militaires de l'État (Gendarmerie, Police nationale, direction de la Mer, CROSS Antilles-Guyane, DAAF, DIECCTE et SDIS) sont mobilisés. Ils s'appuient sur les moyens nautiques, hélicoptères et terrestres de l'État. De la Ville de départ s'ajoutent aussi des agents de sécurité, des policiers municipaux et plusieurs agents de médiation.

Le Tour de la Martinique des yoles rondes est diffusé en direct par la presse audiovisuelle (Martinique 1^{re}, ATV) et rediffusé sur France Ô (Groupe France Télévisions) et par la presse radiophonique (toutes les radios libres). Il est retransmis en direct en *live streaming* sur Internet et relayé par la presse écrite (France-Antilles, Antilla, Sport Plus, Voiles et Voiliers, etc.). L'actualité de la yole est foisonnante tout aussi bien sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/jaimelayole>
<https://www.facebook.com/Fédération-des-Yoles-Rondes-de-la-Martinique-Page-Officielle>
https://www.facebook.com/layolerosette?fref=pb&hc_location=friends_tab
https://www.facebook.com/Yoles-Rondes-Actu-178886145508351/timeline?ref=page_internal
<https://www.facebook.com/tourdesyolesrondes>
<https://www.facebook.com/yolesmartinique/>
<https://www.facebook.com/Rira-yole-qui-rira-le-dernier-825568144187176/>
<https://www.facebook.com/BwaVire.SiteOfficiel/>
<https://www.facebook.com/Mr-Bricolage-Las-Palmas-Familyz-Le-Phénomène-Lofficiel>
<https://www.facebook.com/yolesmem/>
https://www.facebook.com/tremplins?ref=br_rs
https://www.facebook.com/YoleSmemTibougEnergie?ref=br_rs
https://www.facebook.com/lanmkaravel.layolettriniteenne?ref=br_rs
https://www.facebook.com/yoleyotedi.tareau?ref=br_rs
https://www.facebook.com/yole.tole?ref=br_rs

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

https://www.facebook.com/Yole-DATEX-LOfficiel-244383782243281/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/YolesLiveMartinique/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/tichabinebbyole/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/YoleNet2000/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/ARANTYole/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/TiKanoMartinique/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/events/871226126316229/?ref=br_rs&action_history=null
https://www.facebook.com/Bébé-Yole-SMEM-J-J-1042489825791969/?ref=br_rs
https://www.facebook.com/Cap-KréYole-375880425773082/?ref=br_rs

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Déplacements de yoles

La yole s'ouvre sur le monde : les yoles et bébés yoles sont invitées dans la Caraïbe et en France métropolitaine. Le coût élevé du transport des embarcations ne permet pas de répondre à toutes les invitations : lors de ses déplacements, la yole nécessite de déplacer une logistique lourde.

En 1992, l'association Yole robertine a organisé une traversée en trois étapes en partant de la ville du Robert en Martinique (1^{re} étape : Robert/Roseau de la Dominique, 2^e étape : Roseau/Les Saintes, 3^e étape : Terre-de-Haut/Sainte-Rose en Guadeloupe). Les coursiers sont arrivés après 19h52 de navigation.

En 1994, le directeur de l'UNESCO a sollicité la société des yoles rondes pour une participation aux Jeux mondiaux des sports traditionnels.

À l'invitation de l'association des Pinasses à voiles, les Yoles rondes se sont rendues, les 13-20 août 2001, dans le bassin d'Arcachon pour une rencontre, des démonstrations et des initiations.

Reportages audiovisuels

L'histoire de la yole passe par l'audiovisuel. Plus immédiate que des textes à lire et plus complète que des photographies, les avantages de la vidéo sont évidents.

- L'univers des yoles : imineo.com
- Autour des yoles : imineo.com
- Le Tour a 30 ans : vimeo
- Zoon sur le tour de la Martinique en yole : TF1
- Tour des yoles rondes Martinique : dailymotion
- Initiation à la yole en Martinique : youtube
- Cap sur le Nord caraïbe 2015 en yoles rondes : dailymotion

Symboles officiels des villes

Aujourd'hui, des villes ont choisi librement d'adopter des armoiries avec l'emblème d'une yole ronde, telles Le François et Le Robert, deux grandes villes de la yole ronde de la Martinique, et Sainte-Luce. La yole ronde est un élément indissociable du patrimoine et de l'histoire de l'île. Ces écussons armoriés sont des symboles forts d'une identité culturelle martiniquaise et des emblèmes distinctifs de la représentation de la communauté martiniquaise.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Distinctions des yoleurs

Certains yoleurs ont reçu des distinctions officielles en reconnaissance de leur pratique exceptionnelle : Félix Mérine a été élevé au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite et George-Henri LAGIER a reçu la médaille du Sport.

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

La yole ronde fait partie du patrimoine culturel martiniquais. Pour cette raison ont été entamées en 2010, auprès du ministère de la Culture, des démarches pour inscrire la yole ronde de la Martinique à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France.

Pour Yvette Galot, directrice du Centre des cultures et des arts de la Caraïbe : « Le patrimoine immatériel constitue un vecteur d'identité. Quand ce patrimoine n'est pas mis en commun, connu et respecté par tous, cela n'engendre-t-il pas un risque de dilution culturelle dans une société de plus en plus standardisée ? Reconnaître la yole ronde, qui fait partie du patrimoine martiniquais, c'est réhabiliter le genre et les porteurs de ces patrimoines, c'est aussi ouvrir des perspectives en matière de développement économique, social et culturel. »

La Martinique est connue pour ses paysages somptueux, si fascinants que, très souvent, ils occultent le pays réel aux yeux du visiteur. Aimé Césaire aimait à dire : « Nous avons un paysage ; il nous faut construire un pays. ». Passer du paysage au pays revient à quitter la surface, délaissier le décor, pour s'aventurer dans les ombres et les lumières d'une culture. Les histoires, les rencontres et les imaginaires des hommes, contraints de s'adapter à la nature martiniquaise, ont engendré des traditions, des savoir-être et des savoir-faire, qui se déploient dans une grande présence de la nature. Quand on parvient à une véritable « conscience du pays », les trésors sont nommés, les merveilles naturelles et culturelles sont distinguées et célébrées. Tout cela constitue alors de précieux patrimoines, dont toute l'humanité peut alors s'enrichir. Dans l'idée de « faire pays », le Conseil régional de la Martinique a instauré un groupe de travail pour faire reconnaître « Le Tour des Yoles rondes » au patrimoine de la France.

Pour sensibiliser le public, mobiliser les acteurs locaux et les praticiens de la yole, des rencontres de sensibilisation à l'importance de l'insertion de la yole à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France ont été organisées depuis 2010 (praticiens, associations de yoles, population, organismes décideurs, etc.). La population martiniquaise a participé, par un grand nombre de signatures, à la campagne publique « La yole au patrimoine culturel immatériel ». Des associations de yoles rondes ont été rencontrées, le plus souvent avant le Tour des Yoles de la Martinique, au moment où elles sont le plus tournées vers la yole. Ces rencontres ont permis d'informer et d'échanger sur le patrimoine culturel immatériel. Les membres de la Fédération des yoles rondes de la Martinique ont été aussi rencontrés en 2014, ainsi que le Comité régional des pêches maritimes de la Martinique.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cette démarche de patrimonialisation, *via* l'inscription à l'Inventaire national du PCI en France, a reçu, depuis son lancement, le consentement de l'association de bébés yoles Ou pa ka sav (Le Robert), des quatre associations de yoles ATHON (Le François), Las Palmas (Le Robert), Bwa viré (Le Robert) et Yole net (Le Marin) et du Comité des marins-pêcheurs de la Martinique. Elle a aussi reçu le soutien de Maurice Antiste, sénateur-maire de la Martinique, Serge Larcher, sénateur de la Martinique, M. Almont, député de la Martinique, M. Manscour, député européen, région Outre-mer, Christian Estrosi, député-maire de Nice et ancien ministre des Outre-Mer, et est suivie par Jérôme Pruneau, ethnologue, Maguy Moravie, docteure en STAPS de l'université Victor-Segalen Bordeaux-2 (laboratoire LACES), M. Leroy (DRAC Martinique), et enfin, par Christian Hottin (ministère de la Culture).

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Maguy MORAVIE, docteure en STAPS, auteur de la thèse « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie »

Mas ATHON, pêcheur, constructeur de yole, barreur de yole

Edouard TINAUGUS, yoleur

VI.2. Données d'enregistrement

Année d'inclusion à l'inventaire

2017

N° de la fiche

2017_67717_INV_PCI_FRANCE_00376

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk2zk</uri>